



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Golf Bonniebrook : Saint-Colomban convie ses citoyens à une séance d'information

Saint-Colomban, le 8 février 2018 – Les citoyens de Saint-Colomban sont conviés à une séance d'information le samedi 17 février prochain concernant la décision de la Ville d'aller en appel du jugement de la Cour supérieure dans le dossier qui l'oppose à Boutique de golf Gilles Gareau inc.

La Ville exposera à cette occasion un bref historique du dossier, les grandes lignes du jugement de première instance et les arguments qui sous-tendent son appel.

« Il s'agit d'être transparent dans ce dossier et de tenir la population informée de nos démarches. Nous comprenons très bien que ce dossier est sensible pour plusieurs citoyens qui craignent une hausse de leur compte de taxes et, pour d'autres, un impact sur leur qualité de vie. Notre rôle est d'arbitrer au mieux l'ensemble de ces enjeux et de prendre la meilleure décision pour les intérêts de notre population. C'est un dossier complexe qui touche au droit municipal, à la fiscalité municipale, à l'aménagement du territoire et à l'environnement », a déclaré le maire de Saint-Colomban Xavier-Antoine Lalande.

Les citoyens sont attendus à compter de 10 h au Centre récréatif et communautaire, situé au 323, montée de l'Église.

**Séance d'information – Golf Bonniebrook
Samedi 17 février 2018, 10 h
Centre récréatif et communautaire
323, montée de l'Église**

À propos

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 16 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez st-colomban.qc.ca.

– 30 –

